

## L'assurance-vie au Canada de 1939 à 1954

Jean Dalpé

Volume 24, Number 3, 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103326ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103326ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dalpé, J. (1956). L'assurance-vie au Canada de 1939 à 1954. *Assurances*, 24(3), 87–93. <https://doi.org/10.7202/1103326ar>

# Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique  
de l'assurance au Canada

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe.  
Ministère des Postes, Ottawa.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

87

Prix au Canada :

L'abonnement : \$2.50

Le numéro : - \$0.75

Directeur : GÉRARD PARIZEAU

Administration :

Ch. 18

410, rue St-Nicolas  
Montréal

---

24e année

MONTREAL, OCTOBRE 1956

No 3

---

## L'assurance-vie au Canada de 1939 à 1954

*par*

JEAN DALPÉ

En quinze ans, les sociétés d'assurance sur la vie ont fait des progrès considérables au Canada. Elles ont plus que triplé les assurances en vigueur; elles ont trouvé de nouvelles combinaisons, des moyens nouveaux de traiter les risques au-dessous de la normale; elles ont utilisé de nouvelles tables de mortalité; elles ont augmenté la participation des assurés dans leurs bénéfices dès que la situation les a justifiées de le faire; elles ont aussi augmenté leur production régulièrement. Bref, l'assurance sur la vie est un des domaines au Canada où l'effort a été le plus suivi et où il a donné un rendement remarquable. Comme résultat, le montant d'assurance en vigueur est passé de six milliards, sept cent millions

## A S S U R A N C E S

en 1939 à vingt-trois milliards en 1954 pour les assureurs relevant du contrôle fédéral, qui traitent la plus grande partie des affaires.<sup>1</sup> C'est une augmentation considérable pour un pays dont la population ne s'est accrue dans l'intervalle que dans la proportion d'environ quarante pour cent. Pour qu'on juge de la marche de la production, voici les chiffres de chaque année depuis 1939:

88

|      | Assurance-vie<br>(ordinaire) | Assurance-vie<br>(collective) |
|------|------------------------------|-------------------------------|
| 1939 | 559,999,014                  | 28,581,771                    |
| 1940 | 562,802,986                  | 27,405,050                    |
| 1941 | 645,869,473                  | 42,491,193                    |
| 1942 | 765,088,506                  | 53,470,440                    |
| 1943 | 827,084,781                  | 60,438,070                    |
| 1944 | 850,032,190                  | 50,469,301                    |
| 1945 | 944,270,851                  | 58,306,104                    |
| 1946 | 1,311,386,128                | 82,136,539                    |
| 1947 | 1,333,422,395                | 119,833,092                   |
| 1948 | 1,358,980,058                | 145,268,889                   |
| 1949 | 1,444,806,910                | 191,549,702                   |
| 1950 | 1,555,846,337                | 243,017,874                   |
| 1951 | 1,702,463,152                | 288,462,854                   |
| 1952 | 1,871,745,863                | 415,518,602                   |
| 1953 | 2,072,810,110                | 481,992,856                   |
| 1954 | 2,232,259,308                | 424,248,328                   |

Relativement faible en 1939, 1940 et 1941, la production a pris une allure de plus en plus rapide. Avec le plein emploi, et les dispositions prises pour maintenir les prix durant la guerre, les assureurs ont poussé la production au maximum, tant dans l'assurance directe que collective. Et c'est ainsi que, malgré les hésitations et les flottements d'après-guerre, la production nette annuelle a atteint, puis dépassé le milliard à partir de 1945. Grâce à l'assurance collective, elle a excédé

<sup>1</sup> Au 31 décembre 1954, ils avaient \$23,481,000,000 sur les \$24,771,000,000 en vigueur. P. 99 A, Précis des Rapports des Compagnies d'assurance au Canada, 1954.

même un milliard six cent millions de dollars en 1949; en 1952 elle a dépassé deux milliards, puis en 1954, deux milliards six cent millions.

Il y a là un énorme effort de production, qui est le résultat à la fois de l'organisation de la vente par les sociétés intéressées, d'une publicité intense et fort adroite, et du complexe de sécurité qu'on a su créer dans la population. L'assurance est devenue le refuge des économies des gens qui, chargés de famille, inquiets de l'avenir ou incapables de placer eux-mêmes leurs fonds, se sont laissés convaincre que les sociétés d'assurance peuvent le faire mieux qu'eux, tout en garantissant à leurs héritiers un capital en cas de mort prématurée.

89

Chose curieuse, malgré ce remarquable essor, l'assurance sur la vie ne tient pas dans l'économie la même place qu'en 1939. Aussi peut-on dire que l'assurance en vigueur n'a plus par rapport à certains facteurs économiques, la même importance qu'elle avait il y a quinze ans. Faut-il conclure que les assureurs se sont laissés dépasser par les progrès de l'économie, qu'il y a place pour un effort encore plus grand et que l'on n'a pas atteint le point de saturation? Que l'individu peut supporter une charge encore plus lourde, nous le croyons. Voici quelques chiffres tirés du *rapport provisoire du Surintendant des Assurances Fédéral* pour 1955 et du Supplément de 1955 de la *Revue Statistique du Canada*, à ce sujet. Ils soulignent assez bien les faits que nous avons notés précédemment.

1° Voici d'abord l'augmentation de l'assurance-vie en vigueur de 1939 à 1954:

31 décembre 1939: \$6,776,000.000.

31 décembre 1954: 23,132,000.000.

soit en 1954, 3.4 fois le chiffre qui était en vigueur en 1939.

2° Durant la même période, les primes sont passées de

## A S S U R A N C E S

\$212,000,000 en 1939 à \$581,000,000 en 1954, soit 2.7 fois plus.<sup>1</sup>

3° Le montant d'assurance par tête au Canada est passé de \$600 en 1939 à \$1,500 en 1954, soit  $2\frac{1}{2}$  fois de plus en quinze ans.

Tout cela paraîtrait assez remarquable en soi, si l'essor de l'économie n'avait pas été encore plus grand durant la même époque. Qu'on en juge par les chiffres suivants:

90

a) Le revenu mensuel de la main d'œuvre au Canada est passé de \$215,000,000 en 1939 à \$999,000,000 en 1954, soit 4.6 fois plus.

b) Les dépenses personnelles de la population en « denrées et services », suivant la rubrique employée par l'Office Fédéral de la Statistique, ont augmenté de quatre fois. Elles sont passées de \$3,904,000,000 en 1939 à \$15,676,000,000 en 1954.

c) Tandis que le revenu national net passait d'un peu plus de \$4,000,000,000 en 1939 à près de \$19,000,000,000 en 1954, soit 4.3 fois plus.

d) Enfin, deux autres faits à signaler, le rapport des primes payées aux dépôts à préavis et au revenu national en 1939 et en 1954:

|       | Dépôts à préavis<br>au 31 déc. | Primes payées<br>par les assurés | Pour cent |
|-------|--------------------------------|----------------------------------|-----------|
| 1939: | \$1,741,000,000                | \$212,000,000                    | 12.17     |
| 1954: | \$5,615,000,000                | 581,000,000                      | 10.35     |
|       | Revenu national<br>net         | Primes                           | Pour cent |
| 1939: | \$4,373,000,000                | 212,000,000                      | 4.8       |
| 1954: | 18,774,000,000                 | 581,000,000                      | 3.1       |

<sup>1</sup> Comment expliquer cette inégalité d'augmentation: dans un cas 3.4 fois et dans l'autre 2.7. On la trouve dans le rapide essor de l'assurance collective. En 1939, par exemple, celle-ci représentait environ dix pour cent de l'assurance en vigueur, tandis qu'en 1954, elle dépasse 23 pour cent. Comme on sait, l'assurance-groupe coûte sensiblement moins cher puisqu'elle ne tient compte que du coût de mortalité et du chargement.

## ASSURANCES

Que conclure ? Voici sinon des conclusions, du moins des observations d'ordre général qui ressortent des chiffres qui précèdent:

1° Si l'assurance sur la vie s'est développée de façon assez spectaculaire depuis quinze ans, elle n'a pas suivi entièrement la marche générale de l'économie canadienne. Celle-ci, en effet, semble avoir laissé l'assurance sur la vie en arrière, malgré encore une fois les remarquables progrès accomplis. Serait-ce que certaines dépenses retiennent davantage l'attention du public, l'impôt direct par exemple, les voyages, ou les achats à tempérament d'autos, d'appareils domestiques, etc. ? Peut-être aussi, n'est-on pas encore parvenu à convaincre l'assuré de souscrire un montant d'assurance suffisamment élevé pour ses besoins, quoique d'année en année le montant moyen des polices et la moyenne par assuré augmentent régulièrement.<sup>1</sup>

91

A signaler cependant, que la marche de la production a été très rapide depuis dix ans, c'est-à-dire depuis que le gouvernement a relâché, puis diminué ou à peu près supprimé les restrictions qu'il avait imposées durant la guerre, sous la forme d'épargne obligatoire ou d'impôts. De 1952 à 1954, la production a même été extrêmement élevée. Ainsi, durant cette période elle a dépassé l'assurance sur la vie qui était en vigueur en 1939 comme l'indiquent les chiffres suivants : <sup>2</sup>

|                                            |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Assurance en vigueur en 1939 ... ..        | \$6,775,000,000. |
| Production triennale de 1952 à 1954 ... .. | \$7,500,000,000. |

<sup>1</sup> Voici, d'après Canadian Life Insurance Facts, 1956 l'augmentation du montant d'assurance moyen a) par police vendue en

|                                | 1875   | 1900   | 1925   | 1940   | 1955   |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Assurance-vie ordinaire ... .. | \$1630 | \$1570 | \$2230 | \$1740 | \$4350 |
| Populaire ... ..               |        | \$ 125 | \$ 230 | \$ 330 | \$ 660 |

b) par police en vigueur au 31 décembre

|                                | 1875   | 1900   | 1925   | 1940   | 1955   |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Assurance-vie ordinaire ... .. | \$1685 | \$1650 | \$2025 | \$2000 | \$2910 |
| Populaire ... ..               |        | \$ 110 | \$ 160 | \$ 245 | \$ 440 |

<sup>2</sup> Chiffres relatifs aux sociétés assujetties au contrôle fédéral. P. 21A et 22A, Précis des Rapports des Compagnies d'Assurance au Canada, Ottawa, 1955.

2° Si le rapport de l'assurance-vie en vigueur en 1939 et en 1954 est d'un à 3.4, celui des nouvelles assurances souscrites en 1939 et en 1954 est d'un à 4.5, ce qui nous rapproche sensiblement du rapport de 4.6 que nous avons signalé précédemment au sujet de l'augmentation du revenu mensuel de la main-d'œuvre canadienne. Grâce en partie à l'assurance collective, l'effort fait depuis quelques années aura donc eu pour résultat de permettre aux assureurs d'accélérer la marche de la production que les dispositions, prises par le gouvernement durant les années de guerre, avaient alourdie.

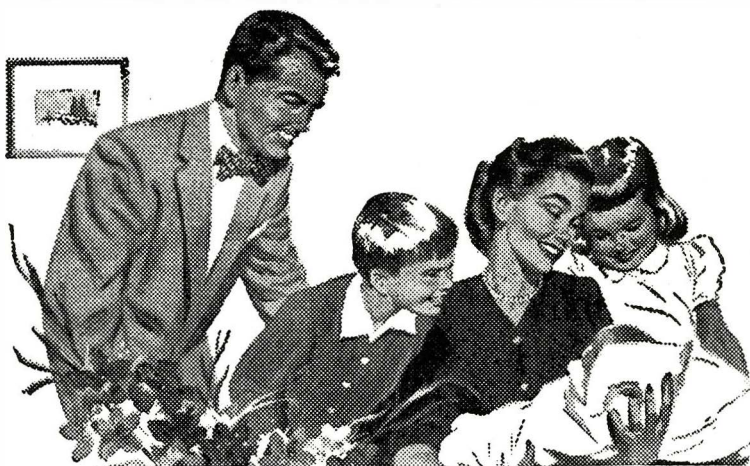
3° Le point de saturation de l'assurance sur la vie n'est pas atteint. Les chiffres relatifs au revenu national et à l'épargne l'indiquent suffisamment. Sans trop charger les gens, il semble qu'on puisse rejoindre le niveau de 1939 si l'effort actuel continue et s'il n'est pas contrecarré par une situation économique défavorable. Tout est, croyons-nous, dans la méthode de production qui pose principalement la question du personnel. Le problème du nombre et de la qualité des propagandistes nous paraît le plus immédiat, avant les problèmes techniques qui se régleront d'eux-mêmes, puisqu'ils ne sont en somme que l'application de règles fixées à l'avance et faciles à contrôler.

4° Si l'on applique aux assurances-vie en vigueur à la fin de 1954 un facteur de réduction correspondant à la hausse des prix de gros depuis 1939, on constate qu'en dollars-1939, le montant d'assurance est d'environ onze milliards et non de vingt-trois milliards comme l'indique la statistique au premier abord. On a ainsi une idée plus exacte des progrès réels en fonction du pouvoir d'achat. Cela pose aussi le problème très grave des progrès de l'inflation dans notre pays. Périodiquement, les assureurs agitent la sonnette d'alarme pour essayer d'attirer l'attention de l'assuré sur cette question primordiale, sans grand succès d'ailleurs car si l'assuré sent très bien le danger qui menace les capitaux accumulés par lui auprès des

assureurs, il a l'impression de ne pouvoir rien contre la marée montante de l'inflation. Le Canada est un des pays où jusqu'ici celle-ci a fait le moins de ravages. Quand on compare la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie ici et en Europe, par exemple, il est évident qu'on se sent rassuré au premier abord. La dépréciation graduelle du dollar est malheureusement soutenue, même si elle est périodiquement freinée. Et cela doit retenir l'attention de ceux qui étudient les progrès et les problèmes de l'assurance sur la vie au Canada.

93

### LA FAMILLE ÉCONOME EST HEUREUSE



## LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

*Coffrets de sûreté à tous nos bureaux*

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE VOISINAGE

---